

6. — Relèvement et déplacement du bâtiment des recettes de la station d'Anvers-Dam.

Les travaux de relèvement de la station d'Anvers (gare centrale) et des lignes qui y aboutissent doivent encore être complétés par le relèvement et le dédoublement d'une partie de la ligne d'Anvers à Esschen. La gare d'Anvers-Dam, qui se trouve sur cette section, doit, pour permettre ces travaux, être rehaussée et déplacée vers la gauche d'une certaine quantité, de nouvelles acquisitions de terrain, pour le doublement de la voie, n'étant pas possibles à droite du chemin de fer.

Le bâtiment d'Anvers-Dam, construit en 1884 en matériaux de choix, est parfaitement approprié aux besoins du service et présente un aspect architectural très satisfaisant. Sa démolition et sa reconstruction sur le nouvel emplacement n'auraient pu être effectuées qu'en deux campagnes et auraient coûté, aux prix actuels des matériaux, environ 120,000 francs.

Dans le but de gagner du temps, l'Administration a décidé de déplacer le bâtiment en bloc et de confier le travail à M<sup>rs</sup> Morglia et Weiss.

Le déplacement horizontal du bâtiment est de 36 mètres et son orientation fait avec l'orientation ancienne un angle de 10° environ.

L'entreprise complète fait l'objet d'un forfait fixé à 90,000 francs, y compris les nouvelles fondations formées d'un radier général en béton de 65 centimètres d'épaisseur.

C'est la première fois, pensons-nous, qu'un travail de ce genre se fait en Belgique. Après son achèvement, le *Bulletin* publiera des détails complets sur la manière dont il aura été effectué.